



9 SEPTEMBRE 2020

# DOSSIER DE PRESSE

Rentrée Universitaire  
2020/2021



Le Mans  
Université

Notre ambition,  
c'est vous.



# Sommaire

## **Conférence de presse du 9 septembre 2020**

- > Chiffres clés (année universitaire 2019/2020)

## **La rentrée universitaire 2020/2021**

- > COVID-19 : mesures sanitaires pour l'accueil des publics et des personnels
- > Un effort sur les services numériques pour s'adapter à la crise
- > COVID-19 : investissements et dépenses
- > Le bilan Parcoursup
- > Formations : les nouveautés
- > La réforme des études de santé

## **L'accompagnement des étudiants**

- > Le Kiosque Info Services
- > Les dispositifs d'aide à la réussite
- > Obtention d'un projet PIA3 « Hybridation des formations d'enseignement supérieur »
- > COVID-19 : le dispositif de suivi et d'alerte
- > Le collectif solidaire
- > Les services du CROUS
- > Campus de Laval : ouverture d'une antenne du Centre de santé

## **International**

- > L'accueil des étudiants internationaux
- > Obtention de 3 projets Erasmus Mundus pour la mobilité étudiante

## **La dynamique projet de l'Etablissement**

- > Le rapprochement des universités d'Angers et du Mans
- > Poursuite de la structuration des Instituts
- > Le projet de création de la fondation partenariale de Le Mans Université
- > Les projets européens obtenus

**Evènements** : la nuit européenne des chercheur.e.s

**Elections 2020** : renouvellement des conseils centraux et élection du président



**CONFÉRENCE DE PRESSE**

9 septembre 2020  
Maison de l'Université  
Salle 201 - 2ème étage  
Accessible en visio

**CONTACT PRESSE**

Léticia Loiseau  
02 43 83 30 72  
communication@univ-lemans.fr

**Nouveau**

**Rendez-vous dans notre  
espace Presse & Médias :**  
www.univ-lemans.fr /  
Rubrique «Université»

**LE MANS UNIVERSITE**

**12 500** étudiants  
**6** composantes (3 facultés +  
2 IUT + 1 école d'ingénieurs)  
**16** laboratoires de recherche

**RENTÉE UNIVERSITAIRE 2020/2021  
CONFÉRENCE DE PRESSE**

Le **9 septembre 2020 de 11h à 12h30**, le Président de Le Mans Université et son équipe ont le plaisir de convier les journalistes à une conférence de presse à l'occasion de la nouvelle rentrée universitaire.

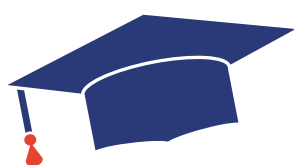
La conférence de presse se déroulera en présence de :

- > **Rachid El Guerjouma**, président de Le Mans Université
- > **Claire Duverger**, vice-présidente du Conseil d'Administration
- > **Laurent Bourquin**, vice-président Recherche
- > **Anne Désert**, vice-présidente Formation et Vie Universitaire
- > **Jean-Philippe Melchior**, vice-président délégué à la vie des campus et aux initiatives
- > **Eliane Elmaleh**, vice-présidente déléguée aux relations internationales
- > **Nicolas Postec**, vice-président délégué chargé du développement numérique
- > **Anne-Marie Riou**, Directrice Générale des Services



# Chiffres clés

ANNÉE UNIVERSITAIRE  
2019/2020



12 069 ÉTUDIANTS en 2018/2019

**12 452** ÉTUDIANTS  
en 2019/2020

plus de 13 000 ÉTUDIANTS  
attendus en 2020/2021

Dont :

Faculté des Sciences & Techniques : 4 982

Faculté de Lettres, Langues & Sciences Humaines : 2 906

Faculté de Droit, Sciences éco. & de gestion : 2 169

IUT du Mans : 1 063

IUT de Laval : 735

ENSIM : 402



**3 038**  
BACHELIERS 2019



**437**  
ÉTUDIANTS EN  
ALTERNANCE

**2 935** ETUDIANTS EN L1

**800** ETUDIANTS EN DUT1

**1 140** ETUDIANTS EN MASTER1

**626** ETUDIANTS EN LICENCE PROFESSIONNELLE



**810** ETUDIANTS  
EN ENSEIGNEMENT  
A DISTANCE



**280**  
DOCTORANTS



**1 821**  
ETUDIANTS  
INTERNATIONAUX  
(14,6 % des effectifs)



**771**  
ETUDIANTS EN  
REPRISE D'ETUDES



**3 927**  
ETUDIANTS  
BOURSIERS  
(32 % des effectifs)

# La rentrée universitaire 2020/2021

## Covid-19 : mesures sanitaires pour l'accueil des publics et des personnels

**« Ensemble, gardons nos universités ouvertes, soyons solidaires et respectons les gestes barrières ! Pour lutter contre la diffusion du virus, chacun a un rôle à jouer et doit être responsable. »**



**Le Mans Université a mis en place un cadrage sanitaire concernant l'accueil des publics sur nos campus du Mans et de Laval à la rentrée 2020.**

L'objectif de ce cadrage sanitaire est double :

- renforcer les liens en favorisant un nombre d'enseignements en présentiel le plus important possible et en recréant la vie de campus indissociable de la vie étudiante,
- éviter la propagation de la pandémie et instaurer la confiance des étudiants et des personnels dans les mesures mises en place.

### **Consignes sanitaires à respecter pour les étudiants et les usagers**

- Le port du masque est obligatoire pour tous, dans tous les espaces intérieurs et extérieurs de l'Université, sur nos campus du Mans et de Laval.
- Dans les locaux, la distanciation physique d'1m latéral est mise en place.
- Le brassage des étudiants et usagers devra être limité autant que possible.
- Le respect des gestes barrières est de rigueur, du gel hydro-alcoolique et des lingettes désinfectantes sont mis à disposition en nombres suffisants.
- Des étudiants ambassadeurs Covid-19 sont recrutés comme relais pour inciter au respect des consignes sanitaires sur le campus.

### **Le Mans Université s'engage pour permettre à chacun d'être protégé.**

L'Université va mettre **des masques lavables à disposition des étudiants boursiers et des étudiants en situation de précarité, notamment des étudiants internationaux.**

L'Université a également fourni à l'ensemble de ses personnels plusieurs masques lavables.

**Une cinquantaine d'étudiants ambassadeurs Covid-19** ont été recrutée comme relais pour inciter au respect des consignes sanitaires sur le campus et des gestes barrières. Ils sont accompagnés par le Centre de santé et le service Santé et Sécurité au Travail.



## Covid-19 : mesures sanitaires pour l'accueil des publics et des personnels

### Adaptation des modalités pédagogiques

En raison de ces dispositions, l'ensemble des effectifs ne peut pas être accueilli en présentiel, notamment dans les formations à fort effectif.

**Une partie des enseignements est être réalisée à distance** ou selon des modalités pédagogiques adaptées, fixées par chaque composante.

Les étudiants sont tenus informés depuis la rentrée des modalités pédagogiques (présentiel/distanciel) en vigueur pour chaque formation.

Le Mans Université met tout en œuvre pour préparer et accompagner au mieux ces évolutions à la rentrée.

Par exemple, l'ensemble des amphis de l'Université et plusieurs salles de cours sont progressivement équipés de systèmes de captation et de diffusion audiovisuelle.

**La priorité est donnée au présentiel, dans toute la mesure du possible**, afin de favoriser la vie étudiante.

**Le Mans Université est en capacité de passer aux 4 niveaux graduels d'organisation fixés par la DGSIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle) en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.**

### Quatre niveaux de réponse par rapport à la situation initiale de rentrée (extrait document DGSIP)

- 1. Poursuite du présentiel** avec une vigilance renforcée sur les mesures barrières (distanciation renforcée + masques systématiques + hygiène des mains), sur l'aération et le nettoyage des locaux.
- 2. Suspension des enseignements** (concernés par les cas de covid) **en présentiel lorsqu'ils se déroulent en grand groupe** et basculement vers de la formation hybride ou entièrement à distance (maintien de travaux dirigés en groupe restreint, limitation de l'accès aux espaces pédagogiques).
- 3. Suspension de toute activité pédagogique présentielle** et fermeture des espaces pédagogiques et des espaces de vie étudiante.
- 4. Suspension de toute activité présentielle** avec fermeture des espaces pédagogiques, de recherche et administratifs (télétravail).

# La rentrée universitaire 2020/2021

## Une offre de services numériques adaptée à la crise

Face à la crise sanitaire, Le Mans Université a accéléré le déploiement de son schéma directeur numérique au profit de ses étudiants et personnels. La priorité est l'équipement des étudiants les plus en difficultés en ordinateurs et accès internet, mais aussi les salles d'enseignement afin d'assurer les cours à distance si besoin.

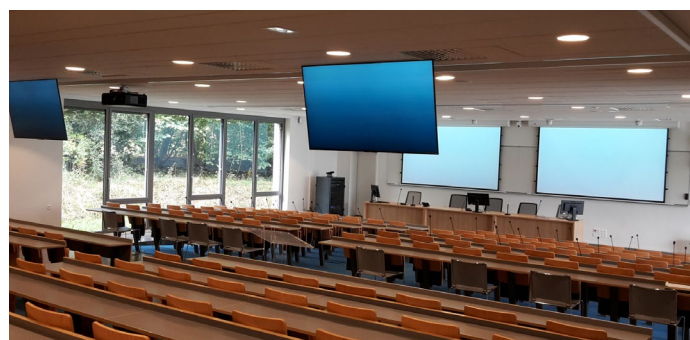
### DISPOSITIFS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

- Un 1<sup>er</sup> lot de 100 ordinateurs portables a été acquis et seront accessibles en prêt à long terme dans nos bibliothèques universitaires.
- Renforcement du wifi libre et gratuit pour assurer une navigation de bonne qualité.
- Salles informatiques en accès libre-service.
- Sécurisation du réseau informatique interne et augmentation de la capacité des serveurs.
- Développement des webservices quotidiens (nouvel ENT - Webmail...) et dématérialisation totale des process administratifs d'inscription.



### EQUIPEMENT DES SALLES DE COURS ET AMPHIS

- Installation de systèmes de diffusion en « live » et d'enregistrement des cours dans les 16 amphis des 2 campus. Les contenus sont diffusés et disponibles sur la plateforme vidéo de l'Université.
- 100 salles de TD équipées d'un PC fixe, d'une webcam et d'un micro de surface pour diffuser les classes virtuelles.



### EQUIPEMENT POUR LES PERSONNELS

- 300 ordinateurs portables.

La priorité de l'Université est de proposer un enseignement de qualité et de faciliter le travail des enseignants, enseignants-chercheurs et des personnels administratifs et techniques face aux nouvelles situations. Ce plan numérique représente un effort financier conséquent en ce sens.

## Covid-19 : investissements et dépenses



**Le Mans Université s'efforce de garantir la protection de ses personnels et étudiants et la poursuite des activités pédagogiques et de recherche dans les meilleures conditions sanitaires possibles.**

Pour cela, **l'Université a engagé de nombreuses dépenses non prévues**, pour un montant de 1,07 M€

- Dépenses informatiques et audiovisuelles : serveurs pour les enseignements à distance, réseaux, ordinateurs pour le travail à distance des personnels et prêts d'ordinateurs aux étudiants en difficulté, installations des systèmes de captation des amphithéâtres et salles d'enseignement : 700 000 €.
- Dépenses liées aux mesures sanitaires : masques, gel hydroalcoolique, distributeurs, vitres de protection : 200 000 €.
- Aides sociales et numériques aux étudiants non financées par la CVEC (Contribution Vie Etudiante de Campus) : Fonds de solidarité Transport Hébergement, Fonds de Soutien Perte Emploi et Stage, 70 000 €.
- Prolongation des contrats doctoraux : 100 000 €.

**L'Université note également une diminution de certaines recettes**, à hauteur de 470 000 €

- Droits d'inscription des étudiants internationaux en apprentissage du français : - 150 000 €
- Taxe d'apprentissage : - 290 000 €
- Recettes issues de la Formation continue : - 30 000 €

Soit un impact global qui représente près de 1,5 M€.

La diminution de certaines dépenses (de l'ordre de 300 000 euros) est loin de compenser les dépenses supplémentaires et l'effort financier assumé par l'Université en cette période de crise sanitaire.

Face à cette situation exceptionnelle, l'établissement a présenté plusieurs demandes d'aide et de soutien aux Ministère, aux collectivités (Le Mans Métropole, Laval Agglomération, Départements de la Sarthe et de la Mayenne, Régions Pays de la Loire).

# La rentrée universitaire 2020/2021

## Le bilan ParcoursSup



Pour cette 3<sup>ème</sup> rentrée après la mise en place de ParcoursSup, **près de 27 210 dossiers de candidatures de néo-bacheliers ont été reçus et étudiés** à Le Mans Université. A noter que chaque étudiant peut faire plusieurs vœux sur la plateforme.

**3496 étudiants**

inscrits en 1<sup>ère</sup> année



dont **2634 néo-bacheliers**



**50,4%**  
de femmes



**49,6%**  
d'hommes

→ **2728 étudiants**

en 1<sup>ère</sup> année de licence

→ dont **562** en Droit (dont 138 à Laval)

**430** en STAPS

**301** en Economie et gestion

**183** en Langues Etrangères  
Appliquées (Anglais-Espagnol)

**165** en Sciences de la Vie  
et de la Terre

les 5 licences aux  
plus forts effectifs



**550** étudiants admis dans un dispositif d'accompagnement  
prévu par la Loi «Orientation et Réussite» dont :

- 443 étudiants bénéficient d'un aménagement pédagogique sans allongement de la durée de la formation,
- 107 étudiants bénéficient d'un aménagement pédagogique pour effectuer la 1<sup>ère</sup> année de Licence en 2 ans (STAPS - Economie-gestion - Anglais).

→ **768 étudiants**

en 1<sup>ère</sup> année du DUT

→ dont **174** en Gestion des Entreprises  
et des Administrations

**113** en Techniques de  
Commercialisation (à Laval)

**109** en Chimie

les 3 DUT aux  
plus forts effectifs



## Formations : les nouveautés

### ALTERNANCE > PLUSIEURS FORMATIONS S'OUVRENT À CETTE MODALITÉ

Le Mans Université développe ses formations en **alternance (apprentissage & contrat de professionnalisation)** : **21 diplômés y sont accessibles**, de la licence au diplôme d'ingénieur en passant par le master.



### 7 formations s'ouvrent à l'apprentissage :

- Licence Professionnelle Gestion des organisations agricoles et agroalimentaire - Parcours Droit de l'entreprise agricole à Laval - **Unique en France**, cette licence propose une double formation en droit et en gestion des entreprises agricoles (2 options : culture élevage ou équestre)
- Licence Professionnelle Matériaux et structures : fonctionnalisation et traitement des surfaces
- Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie
- Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable portefeuille clients en cabinet
- Licence Professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle - Parcours Banque
- Licence Professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale - Parcours Ingénierie de formation
- Master Chimie (M2) - Parcours Chimie et physico-chimie des polymères

### 1 formation s'ouvre en contrat de professionnalisation :

- Licence Professionnelle Productions animales : filières animales, élevage et transformation

## NOUVELLES FORMATIONS - NOUVEAUX PARCOURS

### NOUVEAU > DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES FRANÇAISES

Ce Diplôme Universitaire valide une formation intensive qui apporte et consolide les connaissances linguistiques, culturelles et méthodologiques indispensables à la réussite d'études supérieures en France. Il est agréé par le groupement de centres universitaires de Français Langues Etrangère (ADCUEFE).

### ENSEIGNEMENT À DISTANCE > OUVERTURE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE CND

#### Licence Professionnelle Essai et Contrôle Non Destructif

Cette licence vise à former des contrôleurs en ECND. L'Évaluation et le Contrôle Non Destructifs rassemble plusieurs méthodes permettant de contrôler les structures et les matériaux sans les détruire.

### NOUVEAU > PARCOURS DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES À LAVAL

La Licence Professionnelle Commerce et Distribution se spécialise avec un nouveau parcours visant à former des cadres intermédiaires ayant une expertise dans l'organisation, la gestion et la valorisation d'un univers de produits alimentaires. Le diplômé sera capable également de gérer et d'animer une unité commerciale. Il disposera d'une solide connaissance du secteur de la distribution alimentaire et de ses contraintes environnementales.

### NOUVEAU > PARCOURS MODÉLISATION ALÉATOIRE AVANCÉE

Le Master Actuariat propose une formation de haut niveau en probabilités et statistiques appliquées. L'actuariat est une discipline avant tout au service de la gestion de risques, pouvant être appliqué à l'épargne, l'énergie, la finance et l'assurance.



## La réforme des études de santé

Depuis plusieurs années, grâce à un partenariat entre les universités d'Angers et du Mans, les étudiants sarthois et mayennais avaient le libre choix de suivre les enseignements de PluriPASS au Mans, à Laval ou à Angers. Pour rappel : PluriPASS propose une spécialisation progressive dans les filières de santé, à partir d'un socle pluridisciplinaire. La formation associe des enseignements dans des champs disciplinaires variés tels que : sciences du vivant, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales.

**A la rentrée 2020, les deux universités ont mis en place un second dispositif : L-PASS avec 69 inscrits pour les campus du Mans et de Laval** (chiffre au 07/09/2020).

Ce dernier permet d'accéder également aux 5 filières de santé en suivant un cursus de licence disciplinaire complété par une option « Accès Santé » (un choix de 10 modules) à laquelle les étudiants doivent s'inscrire :

> **Sur le campus du Mans**, au sein des licences de Droit, d'Economie-gestion, de Géographie et aménagement, d'Histoire, de Langues, de Littératures & civilisations étrangères et régionales (Allemand ou Espagnol), de Lettres, Mathématiques et Applications, de Physique/Chimie, de Sciences de la vie/Sciences de la Terre,

> **Sur le campus de Laval**, au sein de la licence de Droit.

**Tout étudiant de ces licences (L1, L2, L3, CPGE) peut s'inscrire une 1<sup>ère</sup> fois en L-PASS : c'est la 1<sup>ère</sup> chance.**

### **A qui s'adresse L-PASS ?**

L-PASS est adapté aux étudiants titulaires d'un baccalauréat général avec mention, autonomes, capables d'un travail soutenu et souhaitant intégrer une filière santé.

### **Quelle organisation pour l'étudiant ?**

Pour le parcours L-PASS, l'étudiant suit les cours de la licence dans laquelle il est inscrit selon les modalités prévues par la formation en question. Les enseignements de l'option « Accès santé » sont eux accessibles en formation à distance.

### **PREMIERE CHANCE :**

5 modules de l'option « accès santé » sont à valider en 1<sup>ère</sup> chance (80 h de cours à distance avec examen en présentiel), en plus des enseignements liés à leur licence. L'étudiant doit aussi réaliser son Projet Santé (CV, lettre de motivation et fiche métier), il sera accompagné par un(e) référent(e) du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP).

### **DEUXIÈME CHANCE :**

7 modules sont à valider en 2<sup>ème</sup> chance en plus des enseignements liés à la licence. Les modules déjà validés en 1<sup>ère</sup> chance restent acquis.

Les étudiants passés par PluriPASS en 1<sup>ère</sup> chance et les étudiants de CPGE ne passent pas les modules de l'option « Accès Santé ».

Un Projet Santé est à présenter par tous les étudiants lors de la phase d'admissibilité (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> chance).

### **Et après ?**

Ces formations débouchent non seulement sur les cinq professions de santé contingentées (médecin, pharmacien, sage-femme, dentiste, kinésithérapeute) mais permettent aussi de s'orienter vers une large variété de métiers dans d'autres secteurs professionnels de santé.

PluriPASS ou L-PASS sont les seules voies possibles pour entrer en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie.

# KIOSQUE INFO SERVICES



**De nombreux étudiants des campus du Mans et de Laval se sont rendus au Kiosque Info Services (KIS), le point d'accueil et d'information unique de la rentrée.**

**Du 26 août au 10 septembre**, ce Kiosque Info Services constitue le lieu unique d'information et de retrait de la carte étudiante, pour les primo-entrants, ou du renouvellement pour les réinscriptions.

**Nouveauté cette année**, pour le campus du Mans : les étudiants devaient obligatoirement prendre rendez-vous sur le site web dédié. La prise de rendez-vous a permis de réguler le flux de visiteurs et de garantir le respect des contraintes sanitaires qui sont en vigueur à la rentrée. Le port du masque est obligatoire sur les deux campus.

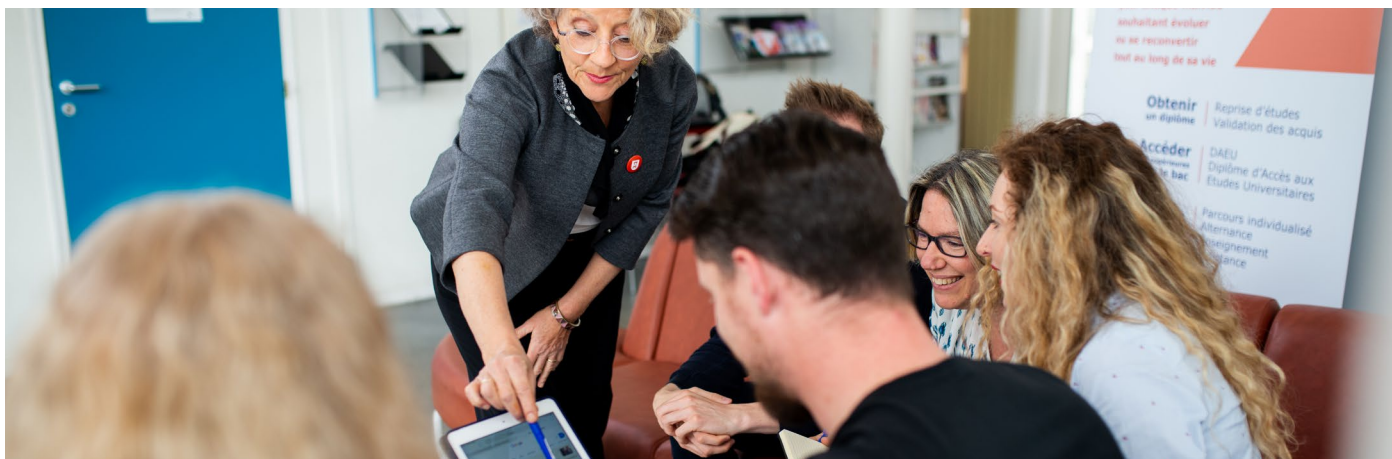
### **ÉCHANGES ET DÉCOUVERTE DE LA VIE ÉTUDIANTE**

Neuf tuteurs étudiants ont été spécialement recrutés et formés à cette occasion. Ils ont accompagné les étudiants, essentiellement les primo-arrivants mais aussi tous ceux qui le souhaitaient dans leurs démarches.

L'occasion de découvrir les services mis à disposition par l'Université : bibliothèques, relations internationales, services social et de santé, culture, sport, vie associative, services numériques, orientation et insertion professionnelle.... La SNCF, Action logement, le CROUS, la Setram, la CAF, le CIJ et l'Assurance maladie étaient également présents.

# L'accompagnement des étudiants

## Les dispositifs d'aide à la réussite



Depuis plusieurs années Le Mans Université développe une individualisation des parcours de formation et un accompagnement plus personnalisé des étudiants pour répondre aux besoins des différents profils.

**L'objectif : favoriser la réussite étudiante et réduire le taux d'échec, notamment en 1<sup>ère</sup> année.**

**Suite à la fin d'année scolaire compliquée par la crise sanitaire, ces mesures sont plus que jamais d'actualité.**

La loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants (ORE - 2018) a renforcé cette volonté de notre établissement de proposer des dispositifs destinés aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année de Licence.

### **DES TESTS À LA RENTRÉE POUR REPÉRER LES BESOINS INDIVIDUELS**

Depuis 2 ans, des tests de positionnement sont passés par tous les étudiants à la rentrée. Ces tests permettent d'**identifier les étudiants qui pourraient potentiellement rencontrer des difficultés au cours de leur 1<sup>ère</sup> année afin de leur proposer des dispositifs d'accompagnement adaptés** : cours de méthodologie, travail sur les compétences transversales (langues, informatique, projet professionnel, tutorat par des étudiants plus avancés dans la formation, ...) le tout en petits groupes pour assurer un meilleur suivi de chaque étudiant.

### **DES PARCOURS SPÉCIFIQUES POUR LES ÉTUDIANTS CLASSÉS « OUI SI » SUR PARCOURSUP**

Depuis la mise en place de Parcoursup, les lycéens candidats à l'université les moins bien préparés à l'enseignement supérieur, peuvent recevoir une réponse de type « oui si ». L'acceptation dans la filière demandée est donc conditionnée et les étudiants concernés bénéficient de modalités pédagogiques

différentes et d'un accompagnement spécifique. L'objectif ? Aider les étudiants en difficultés ou au parcours atypique à réussir leur entrée dans le Supérieur. Toutes les licences de l'université sont concernées par ce dispositif, exceptée la Licence de Droit.

À la rentrée 2018, l'Université proposait aux étudiants souhaitant intégrer la **Licence économie-gestion et ayant reçu un avis « oui si » d'effectuer leur 1<sup>ère</sup> année de licence en 2 ans**. Un programme réparti sur 4 semestres au lieu de deux permet d'adapter le rythme d'apprentissage (300h/an contre 500h pour une L1 classique) et d'intégrer des cours de méthodologie, de remédiation et des heures de tutorat.

**Pour cette nouvelle année 2020** ce dispositif concerne les licences « Economie-gestion », « STAPS » et « Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales - Anglais ».

À noter : 25 % des étudiants ayant suivi la Licence Economie-gestion en 2 ans (2018-2019 et 2019-2020) ont validé leur cursus.



## Les dispositifs d'aide à la réussite

### **LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE «ACCOMPAGNEMENT & ORIENTATION» ?**

Le Mans Université a mis en place en novembre 2019 un Diplôme Universitaire d'accompagnement dédié aux étudiants de première année confrontés à des difficultés et motivés par une démarche de réorientation.

En combinant les logiques d'enseignement et d'apprentissage, ce DU propose une démarche d'accompagnement, d'orientation, de découverte et plusieurs périodes d'immersion professionnelle : l'étudiant.e est ainsi placé au centre de ses apprentissages. Une nouvelle promotion est programmée en novembre prochain, sur motivation des candidats.

### **DES ATELIERS DE RÉORIENTATION**

Réussir à l'Université c'est aussi avoir fait le bon choix d'orientation et parce qu'il arrive que certains étudiants échouent en raison d'une mauvaise orientation, le Service Universitaire d'Information et d'Orientation, Insertion Professionnelle (SUIO-IP) propose gratuitement de nombreux ateliers de réorientation et de (re)mobilisation tout au long de l'année. Des entretiens individuels avec une conseillère d'orientation sont également possibles sur rendez-vous. Un cours en ligne sur la plateforme «Umtice» propose aux étudiants des conseils pour construire leur CV et rédiger leur lettre de motivation en toute autonomie.

# L'accompagnement des étudiants

## Un nouveau PIA : hybridation des formations d'enseignement supérieur



**Le projet HYbrider et Partager les enseignements (HYPE 13), porté par un consortium de 13 universités, dont Le Mans Université fait partie des lauréats de l'Appel à projet « Hybridation des formations d'enseignement supérieur ».**

Cet appel à projet a été lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dans le contexte difficile de la crise liée au coronavirus et dans la perspective de la rentrée de septembre 2020, afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur et à leurs étudiants de poursuivre leurs

études, quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire.

Le projet HYPE-13, financé pour un montant de 3 millions d'euros, a pour objectif d'accompagner les enseignants et les étudiants vers la réussite avec de nouveaux dispositifs d'apprentissage favorisant l'hybridation des formations.

### 2 OBJECTIFS :

- mettre fin aux freins empêchant le partage et la réutilisation des ressources existantes (au sein et en dehors du consortium),
- construire une stratégie commune pour le développement de dispositifs d'hybridation avec l'appui des outils de Learning Analytics.

### 3 AXES :

- partage et réutilisation des ressources,
- formation à l'hybridation des acteurs de la relation éducative,
- appui des Learning analytics pour un suivi asynchrone et amélioration continue.

### Ce projet se déroulera selon deux temporalités :

- à court terme (6 mois), accompagner et réussir la prochaine rentrée,
- à moyen terme (18 mois), asseoir une politique mutualisée d'offre de formation.

### LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT D'AVENIR (PIA) DE LE MANS UNIVERSITE

- **ECND Academy** (formation professionnelle).
- **Thélème** (pour une nouvelle organisation de la Licence),
- **Ecri+** (pour une meilleure maîtrise en expression et compréhension écrites du français académique)
- **Institut d'Acoustique Graduate School** (Ecole Universitaire de Recherche)
- **ETOILE** (Enseignement supérieur et Territoire d'Orientation Innovant Ligérien en Evolution),

Ce dernier, qui vise une transformation des pratiques d'information et d'orientation en faveur des lycéens et futurs étudiants, sera lancé à la rentrée, avec l'identification de lycées pilotes sur les départements de la Mayenne et de la Sarthe. Des « tiers lieux » visant à orienter les lycéens et leurs parents vers les bons interlocuteurs en terme d'orientation et d'emploi, seront également mis en place, en lien avec le CARIFOREF. La formation des enseignants du secondaire est au programme via le dispositif «BRIC». Un panel d'actions en faveur des lycéens et lycéennes (Salons virtuels, «Filles & maths», «Elles bougent», «Les industri'Elles», «E-couralafac»...) va également être déployé.



# L'accompagnement des étudiants

## Covid-19 : le Centre de santé au cœur du dispositif de suivi et d'alerte



Depuis le début de la crise sanitaire, le Centre de santé médico-psycho-social de l'Université est au cœur de dispositif sanitaire mis en place par l'établissement pour les étudiants, en lien avec le service Santé et sécurité au travail et l'équipe de direction.

Le personnel de santé et les assistantes sociales du Centre de santé ont été mobilisés pour assurer le suivi médical, social et psychologique des étudiants et proposer des actions de prévention.

Le Centre est en lien direct avec les équipes de l'Agence régionale de Santé.



### SERVICE SOCIAL

Les étudiants qui rencontrent des difficultés matérielles et/ou financières, peuvent contacter les assistantes sociales du Centre de santé médico-psycho-social. Elles accompagnent les étudiants, notamment pour les demandes d'aides suivantes :

#### Fonds d'urgence (FSDIE Social ou fonds social CROUS)

Les étudiants peuvent bénéficier d'un fonds de première urgence s'ils rencontrent des difficultés matérielles et/ou financières.

#### Fonds de solidarité pour les stages et mobilités d'études en France et à l'International

Ce fonds a été mis en place pour compenser les surcoûts en matière de transport de d'hébergement des usagers ayant annulé ou suspendu leur stage ou mobilité d'études en France ou à l'International en raison de la crise Covid-19.

#### Fonds de soutien aux usagers en situation de précarité (FSPES)

Afin d'accompagner les usagers devant faire face à des difficultés suite à la perte d'un emploi ou à l'annulation ou l'interruption d'un stage, Le Mans Université a mis en place le «FSPES», qui se traduit par une aide financière. Cette aide vient en complément de celle mise en place par l'Etat à laquelle l'ensemble des étudiants n'est pas éligible du fait des conditions d'attributions définies.



### SERVICE MÉDICAL

L'équipe assure un soutien médical aux étudiants en cas de problème de santé lié au Covid-19 ou non.



### SERVICE PSYCHOLOGIQUE

Les étudiants peuvent bénéficier de consultations avec le service d'aide psychologique.

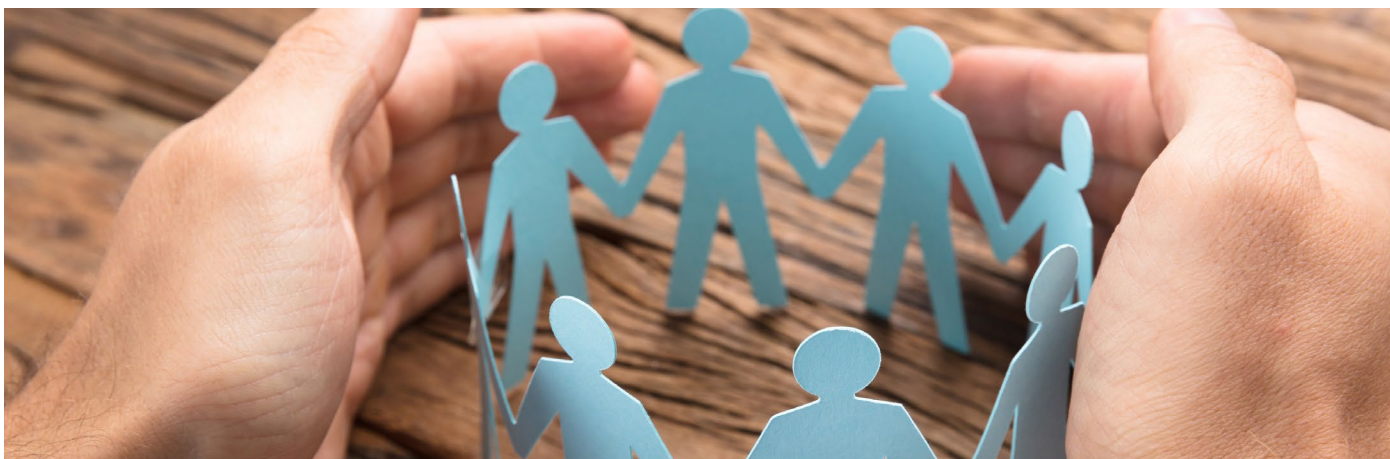


### ACTIONS DE PRÉVENTION

Renforcement du nombre d'Étudiants Relais Santé et recrutement d'étudiants ambassadeurs COVID-19.

# L'accompagnement des étudiants

## Le collectif solidaire



**Le collectif de Solidarité de l'Université regroupant associations étudiantes, de personnels et des bénévoles a été créé à l'initiative de l'université dans le but d'apporter de l'aide aux étudiants en difficulté durant la période de crise sanitaire.**

Pendant la période de fermeture de Le Mans Université, une trentaine d'étudiants, principalement internationaux, sont venus lors des permanences tenues entre le 1<sup>er</sup> et le 22 août, où le nombre de demandes d'aide financière d'urgence a été en forte hausse.

Le contexte ayant beaucoup évolué (reprise de l'activité des assistantes sociales du CROUS et de Le Mans Université qui peuvent mobiliser les fonds existants, reprise des jobs étudiants...), il a été décidé de ne pas poursuivre (au moins jusqu'à nouvel ordre) l'aide financière d'urgence.

En revanche, dans le prolongement de l'action «Dons de vêtements, de vaisselle, de petit électro-ménager...», le Collectif souhaite recentrer son action sur la **collecte de fournitures scolaires** qui peuvent être déposées à EVE scène universitaire. **Il soutient également le projet d'une ressourcerie** qui pourrait être installée à proximité d'EVE scène universitaire.

# L'accompagnement des étudiants

## Le CROUS

- **Des horaires d'ouverture étendus** pour faciliter l'accès aux lieux de restauration (du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00 (11h30-13h30 habituellement) afin de faciliter l'accès aux structures et réguler les temps d'attente.
- **Une capacité d'accueil en places assises réduite**
- **Des étudiants ambassadeurs pour informer et orienter**
- **Repas à 1 € pour les étudiants boursiers** : conformément à l'annonce du Premier ministre le 15 juillet 2020, les étudiants boursiers auront accès dès la rentrée 2020 au repas complet en Resto U' et au menu Easy en Cafet' pour 1,00 €. Pour les étudiants non-boursiers le tarif appliqué sera le même qu'en 2019-2020, soit 3,30 €.  
Les repas seront identiques à ceux des autres étudiants, avec la même diversité. Le statut de boursier sera détecté automatiquement en caisse lorsque les étudiants présenteront leur carte Pass'Sup ou l'application Izly pour payer. **Les étudiants concernés n'auront donc pas de démarche spécifique à effectuer pour profiter de ce tarif.**





# L'accompagnement des étudiants

## Campus de Laval : ouverture d'une antenne du Centre de Santé

**Un Centre de santé mutualisé avec d'autres établissements, accueillant une infirmière ainsi que différentes permanences sociales et psychologiques, verra le jour sur le campus de Laval dans les prochains mois. Un nouveau service au bénéfice de 2500 à 3000 étudiants, toutes structures confondues.**



### UNE PRIORITÉ POUR LE CAMPUS

La question de l'accès aux soins et aux actions de prévention pour les étudiants se pose tout particulièrement sur un département comme celui de La Mayenne, impacté par la désertification médicale. Ce constat est partagé par les différents établissements d'enseignement supérieur mais également par les acteurs publics de la santé, de la prévention et du social. Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter aux étudiants lavallois les services qu'ils s'attendent à trouver sur un campus universitaire (culture, sport, soins, services numériques, espaces de travail collaboratif,...) et dont ils peuvent bénéficier sur ceux des agglomérations voisines. Ces services, s'ils sont facteurs de choix pour les familles, sont avant tout essentiels à la réussite des étudiants dans leur formation.

### UN PROJET AMBITIEUX

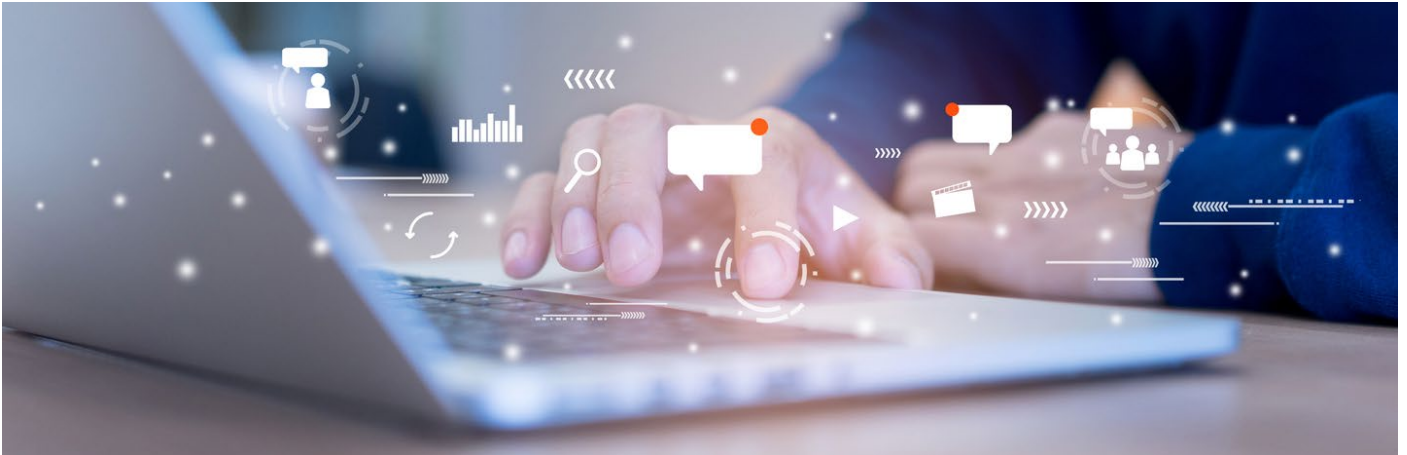
Le projet prévoit de renforcer les effectifs du Centre de santé médico-psycho-social de Le Mans Université afin de permettre l'évolution de l'offre proposée sur le campus de Laval. A terme, il est envisagé :

- Le recrutement d'un.e infirmier.ère à temps plein qui aura pour rôle d'assurer un premier accueil des étudiants et leur orientation vers les professionnels adaptés, de prendre en charge des malaises, petites blessures..., d'organiser les visites de prévention et contrôle des carnets de vaccination, de coordonner des actions de prévention en lien avec la chargée de prévention et les structures locales.
- Des permanences des médecins et de la psychologue de Le Mans Université.
- Le recrutement de 2 étudiants Relais Santé qui seront encadrés par l'infirmier.ère et la chargée de prévention.
- Des interventions plus ponctuelles d'autres professionnels du Centre de santé ou de structures locales partenaires (relais handicap, diététicienne, sage-femme, ...).
- Des permanences coordonnées assurées par les assistantes sociales de Le Mans Université et du CROUS.

La disposition du local, qui héberge actuellement plusieurs permanences, va être modifiée pour créer un bureau infirmiers, une salle de soins, un cabinet médical, un bureau psychologue/social/relais handicap, une salle d'attente, une petite salle de réunion et une salle de repos.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien des collectivités lavalloises (Laval Agglomération et le Conseil Départemental de la Mayenne) et les fonds CVEC - CROUS.

## L'accueil des étudiants internationaux



**Malgré le coronavirus, et quel que soit leur pays d'origine, la France s'est organisée pour que les étudiants internationaux puissent rejoindre leur établissement d'affectation à la rentrée en toute sécurité. Étudiants en long séjour, mais aussi en stage ou court séjour ou bien chercheurs, peuvent encore demander leur visa.**

**Le Mans Université a tout mis en oeuvre pour accueillir au mieux tous ses étudiants internationaux sur les deux campus, Le Mans et Laval. Extrêmement ouverte à l'international, l'Université a mis en place des mobilités virtuelles dans certaines filières : soit pour des rentrées tardives d'étudiants, soit pour des impossibilités de mobilité le 1<sup>er</sup> semestre.**

Les étudiants internationaux sont accueillis en présentiel et disposent d'un point d'accueil dédié : le Bureau d'Accueil International (BAI), situé au rez-de-chaussée du bâtiment CleL. Les étudiants y sont pris en charge spécifiquement, sur rendez-vous, par des tuteurs étudiants et des membres du BAI, qui les accueillent, les conseillent et les orientent dans leurs démarches administratives (visa, banque, sécurité sociale, logement etc...).

Outre cet accueil physique, les étudiants avaient déjà été informés des démarches spécifiques à entreprendre avant leur arrivée par mail, visio ou téléphone. Un guide d'accueil de l'étudiant international leur avait également été envoyé par mail.

### **ZOOM SUR... LA MOBILITÉ SORTANTE**

Certaines mobilités en Europe sont autorisées sous réserve d'ouverture des frontières et celles hors Europe suspendues, sauf exception. Des mobilités virtuelles sont proposées dans certaines filières par des universités partenaires. Pour s'informer et déposer leur dossier de demande de bourse, les étudiants peuvent se rendre au Service des Relations Internationales.

## Obtention de 3 projets pour la mobilité étudiante

### Programme Erasmus + : action « Mobilité internationale de crédits »

Cette action offre l'opportunité à des Établissements d'enseignement supérieur d'organiser des mobilités entrantes et sortantes aux étudiants (séjour d'études), enseignants (séjour d'enseignement) et personnels (séjour de formation) vers les pays hors Europe.

Le Mans Université a répondu à l'appel à candidatures pour l'action « Mobilité Internationale de Crédits » et a obtenu une subvention de près de **650 000€** afin de réaliser des mobilités pendant deux années universitaires avec des établissements d'enseignement supérieur hors Europe, partenaires historiques : 3 universités marocaines (à Fès, Casablanca et Rabat), 3 ukrainiennes (à Kiev et Lviv) et 2 partenaires tunisiens (Sfax et l'école d'ingénieur ESPRIT). Un total de 166 mobilités (étude, stage...) seront ainsi organisées avec tous ces partenaires.

Depuis 2015, Le Mans Université s'est vue octroyer sept subventions similaires qui lui auront permis de collaborer avec 11 pays partenaires dans plusieurs régions du monde (USA, Thaïlande, Cameroun, Madagascar, Maroc, Ukraine, Tunisie, Arménie, Mongolie, Russie, Inde) et de réaliser près de 250 mobilités.

### «Programme Régional France Amérique Latine Caraïbes »

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) ont lancé un appel à projets 2020 du Programme Régional France Amérique Latine Caraïbes (PREFALC).

Le Mans Université a été retenue grâce au projet « Agriculture et gestion des ressources naturelles sur la côte de la Colombie et en Amazonie brésilienne », porté par le département de géographie de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.

En collaboration avec un établissement partenaire brésilien (UFPA) et un colombien (CUC), ce projet de 24 mois permettra de financer la mobilité des collègues pour enseigner les problématiques liant agriculture et ressources naturelles.

### Appel à projet 2020 : Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur Français en Afrique

L'appel à projets Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur Français en Afrique) lancé par le Ministère de l'Europe et des affaires internationales (MEAE), se propose d'accompagner les initiatives de coopération sur l'ensemble du continent africain.

Le Mans Université a été retenue grâce au projet UMSAMABOT, qui envisage un partenariat avec une université d'Afrique du Sud, l'INSTN à Madagascar et l'UB au Botswana. Ce projet, d'un montant de près de **120 000€** pour une durée de 24 mois permettra de renforcer la formation des étudiants et des enseignants africains dans le domaine des nanosciences.





# La dynamique projet de l'Établissement

## Rapprochement des universités d'Angers et du Mans

### Le rapprochement avec l'Université d'Angers

La Communauté d'universités et d'établissements (ComUe) expérimentale «Université Angers-Le Mans» va être officiellement créée par l'État et bénéficie d'ores et déjà d'une dotation pour construire de nouveaux projets en recherche et en formation.



### La création du nouvel établissement

Ce nouvel établissement permettra de porter les projets communs des deux universités : des actions favorisant la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle ; des recherches d'excellence sur des secteurs complémentaires et très porteurs ; des projets de composantes communes (composante santé, IAE,...).

Les statuts de cet établissement, qui ont été votés le 19 décembre dernier par les conseils d'administration des deux universités, ont fait l'objet d'un retour positif de la part du Ministère. Un décret de création va être publié dans le courant de l'automne. Le nouvel établissement commencera à fonctionner au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Un appel à projets pour développer des formations et des recherches communes

L'État vient de débloquer une dotation de **150 000€** pour 2020 pour soutenir le démarrage du nouvel établissement. L'appel à projets, qui est en cours de finalisation, associera obligatoirement des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs issus d'équipes de recherche ou de formation appartenant aux 2 universités.

Il permettra aux collègues et aux équipes pédagogiques et de recherche des 2 sites de renforcer ou d'explorer de nouvelles voies de coopération : approfondir des travaux déjà engagés, ou faire émerger des thématiques novatrices, à enjeu sociétal ou territorial fort.

L'appel à projets sera lancé à la fin du mois de septembre. Les projets seront lancés au 1<sup>er</sup> janvier et se dérouleront tout au long de l'année 2021.

# La dynamique projet de l'Établissement

## Instituts Recherche Formation Innovation

Le Mans Université a choisi d'optimiser ses forces en formation et en recherche en capitalisant sur ses thématiques clairement reconnues où, en partenariat avec le CNRS, des masses critiques ont été constituées, rapprochant celles qui présentaient une interdisciplinarité originale, inscrivant les autres dans des réseaux régionaux et interrégionaux pertinents. Sur cette base, et dans le but de rendre plus efficaces, mieux coordonnées, plus visibles et plus ouvertes sur le monde socio-économique ses activités, des Instituts basés sur le « triangle de la connaissance » Recherche, Formation et Innovation, (RFI) ont été lancés.

Dans le cadre du Dialogue stratégique et de gestion mis en place avec le Ministère, Le Mans Université a obtenu pour 2020 un financement de 300 000 € pour accompagner le développement des 3 instituts existants et aider à la structuration de 3 nouveaux Instituts en cours de création.

### 3 instituts Recherche Formation Innovation existants :

- **Institut d'Acoustique Graduate School** est une Ecole Universitaire de Recherche (EUR) labellisée par les programmes d'investissement d'avenir (PIA) portée par Le Mans Université et le CNRS : son ambition est de consolider la place de leader européen de l'université du Mans en acoustique tant en formation qu'en recherche, la visibilité et l'attractivité de l'acoustique mancelle. L'institut regroupe autour du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM - UMR 6613 CNRS), l'ENSIM\*, la Faculté des Sciences & Techniques, l'école doctorale Sciences pour l'ingénieur et de nombreux partenaires nationaux et internationaux.
- **Institut du Risque et de l'Assurance (IRA)** regroupe 3 laboratoires (LMM\*, GAINS\*, Themis-UM\*) et 2 facultés (Droit, Economie, Gestion et Sciences) sur des thématiques interdisciplinaires associant mathématiciens, économistes et juristes autour de l'actuariat, de la prévoyance-santé, du risque, de l'assurance, de la data science, de la finance, de la santé et de l'économie de la santé, favorisant les formations en apprentissage au niveau Master, la recherche via tes thèses CIFRE et des chaires avec les partenaires socio-économiques...
- **Institut d'Informatique Claude Chappe** associe 3 composantes (IUT de Laval, Faculté des Sciences & Techniques et ENSIM\*) et 2 laboratoires de recherche (LIUM\* et CREN\*) : son ambition est de fédérer et de promouvoir la qualité et la diversité des formations, ainsi que les activités de recherche en informatique et en intelligence artificielle de Le Mans Université, notamment pour le traitement automatique de la parole et du langage et pour les environnements informatiques pour l'apprentissage humain.

### 3 instituts en cours de création autour des thématiques suivantes :

- **Molécules et matériaux**
- **Sport, santé et éducation**
- **Sciences humaines et sociales**

Les Instituts inscriront leurs actions de valorisation dans le cadre de la fondation partenariale de l'Université du Mans en cours de création, dans le but d'intensifier leurs partenariats avec le monde socio-économique et de renforcer et diversifier leurs sources de financement en favorisant les partenariats avec le monde socio-économique et en encourageant le mécénat.

\*Laboratoire Manceaux de Mathématiques (LMM), Laboratoire d'économie (GAINS), Laboratoire de droit (Themis-UM), Laboratoire d'Informatique de l'Université du Mans (LIUM), Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN), Ecole d'ingénieurs (ENSIM)

# *La dynamique projet de l'Établissement*

## Projet de création d'une Fondation partenariale

**Elaborée comme un dispositif complémentaire aux activités de recherche, de formation et d'innovation de Le Mans Université, la Fondation partenariale axera son action sur deux missions essentielles :**

- renforcer la visibilité, les moyens et équipements des composantes, des laboratoires et des instituts en privilégiant des projets innovants et pluridisciplinaires,
- financer, soutenir et promouvoir la vie sociale, sportive et culturelle de l'Université.

La Fondation a pour objectif de soutenir le développement de Le Mans Université, sur ses campus du Mans et de Laval, en favorisant le rapprochement avec les acteurs socio-économiques, les milieux culturels et associatifs et les structures de soutien à l'innovation sur son territoire et en contribuant à son rayonnement régional, national et international.

La Fondation vise à terme un positionnement stratégique de Le Mans Université au travers d'actions qu'elle porte en soutenant la création de chaires sur des thématiques de recherche innovantes et en mobilisant des mécènes autour de projets ambitieux au profit de la vie étudiante et de son rayonnement international.

# La dynamique projet de l'Établissement

## Les projets européens

**Le Mans Université lauréate de l'appel à projets proposé dans le cadre de l'action Marie Skłodowska Curie – RISE (Research and Innovation Staff Exchange) du programme européen H2020.**

Afin de soutenir la coopération scientifique internationale et intersectorielle, la Commission européenne a sélectionné 74 nouveaux consortia, avec 61 participations et 9 coordinations françaises, dans le cadre de l'appel à projets H2020-MSCA-RISE-2020.

**3 de ces 9 coordinations sont menées par Le Mans Université en tant que pilote.**

L'action RISE - Research and Innovation Staff Exchange - vise à stimuler la carrière des chercheurs et des personnels de l'innovation à travers la coopération et la mobilité internationale et intersectorielle, dans le cadre des activités de recherche et d'innovation.

Parmi les Actions Marie Skłodowska-Curie, RISE est une action qui incite le plus de partenariats internationaux avec les pays tiers.

### Les projets lauréats portés par Le Mans Université :

- **Laboratoire Temps, Monde, Société (TEMOS – CNRS FRE 2015)**

Projet Scientific Collections on the Move : Provincial Museums, Archives, and Collecting Practices (1800-1950) – SciCoMove

**Objectif :** Le projet SciCoMove encourage les collaborations internationales, interdisciplinaires et intersectorielles entre les historiens des sciences, les scientifiques et les professionnels des musées de 9 pays d'Amérique latine et d'Europe afin de retracer l'histoire des collections en paléontologie, anthropologie, botanique et sciences appliquées connexes. L'objectif est de développer de nouvelles connaissances historiques liées à leur conservation, leur utilisation par les chercheurs et leur communication au public.

16 partenaires

- **Laboratoire d'Informatique de l'Université du Mans (LIUM)**

Projet Exchanges for SPEech ReseArch aNd TechnOlogies (ESPERANTO)

**Objectif :** Le projet ESPERANTO touche aux technologies avancées de traitement de la parole ; il vise à promouvoir leur diffusion dans les PME européennes et à maximiser et sécuriser leur utilisation dans la société civile à des fins médico-légales, sanitaires ou éducatives.

19 partenaires

- **Laboratoire de Planétologie et de Géodynamique (LPG – UMR CNRS 6112)**

Projet Discontinuities in CO<sub>2</sub> Storage Réservoirs (DISCO<sub>2</sub> STORE)

**Objectif :** permettre une compréhension plus approfondie des effets de discontinuités mécaniques et contribuer à rendre les opérations de séquestrations géologiques du CO<sub>2</sub> plus sûres et une alternative à portée de main pour réduire des effets du réchauffement climatique.

12 partenaires

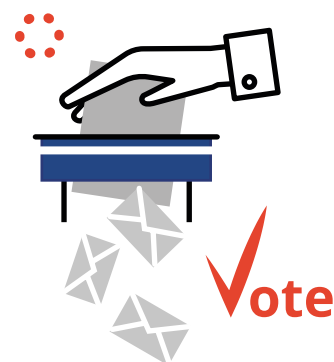


## Renouvellement des conseils centraux et élection du président

**Le 19 novembre 2020, tous les étudiants et personnels voteront pour le renouvellement des conseils centraux de l'Université.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)** - 36 membres, dont 6 étudiants

- se réunit une fois par mois en formation plénière pour, notamment, fixer la politique de l'établissement, voter le budget et approuver les comptes. Il assure la répartition des emplois et approuve le bilan social. Il adopte les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.



**CONSEIL ACADÉMIQUE (CAc)**, lui-même composé de :

- ✓ la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) - 40 membres, dont 16 étudiants
- ✓ la Commission de la recherche (CR) - 40 membres, dont 4 étudiants

- se réunit en formation plénière une fois par an pour, notamment, donner un avis sur les orientations des politiques de formation et de recherche, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants chercheurs et de chercheurs vacants et élire le Vice-président étudiant.

**L'élection du Président de l'Université par les membres du Conseil d'administration aura lieu le lundi 30 novembre 2020 à 14 h (séance non publique).**

Le jeudi 3 décembre 2020 auront lieu les élections :

- ✓ du Vice-président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration
- ✓ du Vice-président Commission de la formation et de la vie universitaire par la Commission de la formation et de la vie universitaire
- ✓ du Vice-président Commission de la recherche par la Commission de la recherche
- ✓ des Vice-présidents délégués par le Conseil d'administration sur proposition du Président

## La nuit européenne des chercheur.e.s



**Le vendredi 27 novembre, de 18h à minuit**, la Nuit Européenne des chercheur.e.s invite le public à passer de l'autre côté du miroir pour découvrir les rouages de la recherche et quelques secrets bien gardés par les chercheur.es !

**Sur la thématique "Petits secrets nocturnes"**, Le Mans Université propose un programme de rencontres, d'exposition et d'animations variées dans plusieurs lieux du centre ville du Mans : Les Quinconces, les Cinéastes, le Carré Plantagenêt et d'autres partenaires de l'événement se mettront au diapason de la recherche à l'université. Une édition unique adaptée au contexte, mais pas moins passionnante. Alors tendez l'oreille et venez écouter les confidences de chercheur.es !

## *Contacts Presse*

LE MANS UNIVERSITÉ  
Direction de la Communication

Vicky Godillon  
02 43 83 27 65

Léticia Loiseau  
02 43 83 30 72

[presse@univ-lemans.fr](mailto:presse@univ-lemans.fr)

**Rendez-vous dans notre espace  
Presse & Médias :**  
[univ-lemans.fr](http://univ-lemans.fr) / Rubrique « Université »

 [univ-lemans.fr](http://univ-lemans.fr)

 [@LeMansUniversite](https://www.facebook.com/LeMansUniversite)

 [@LeMansUniv](https://twitter.com/LeMansUniv)

 [@lemansuniversite](https://www.instagram.com/lemansuniversite)

